

Environnement et gestion municipale : quelques clés pour comprendre et agir

Progressistes : Comment concevoir l'action environnementale à l'échelle locale : une série de mesures en tant que telles ou une action continue intégrée à des politiques plus globales comme l'urbanisme, les déchets, les transports, le logement ?

Hervé Bramy : D'une ville à l'autre la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets municipaux varie. Ils sont de nature différente selon que l'on habite en milieu urbain ou rural et surtout selon le niveau de sensibilité des populations à ces enjeux. (...)

Aucune ville ne peut se désintéresser de l'environnement, des projets industriels et économiques qui s'implantent sur son territoire afin d'en prévoir toutes les conséquences qui y sont associées dont celle de la qualité environnementale.

Pour revenir à la question, pour les élus d'une façon générale cela se traduit par des politiques publiques plus ou moins élaborées et par des actes de gestion qui peuvent être innovants. De nombreuses villes se sont engagées dans la construction d'Agendas 21 ou dispositifs analogues.

Dès lors qu'on ne se limite pas à de l'affichage et que l'on avance d'un même pas sur l'économique, le social et l'environnement, les trois piliers du développement durable, cette démarche globale me paraît la plus intéressante car elle mobilise l'ensemble des secteurs municipaux sur la durée tout en permettant à chacun de prendre conscience de l'ensemble des nécessités et des enjeux, d'en mesurer les avancées ou les obstacles. J'y ajoute la démocratie car l'efficacité commande à la fois de comprendre les défis et de les partager. Ceci est valable tant pour les habitants que les agents des collectivités.

Progressistes : Des budgets spécifiques sont-ils alloués à l'écologie dans les communes ?

Là encore cela varie d'une ville à l'autre selon les opportunités locales. Généralement les services des collectivités locales, qu'ils soient de compétence obligatoire comme l'eau ou les ordures ménagères par exemple pour les communes ou volontaires comme les espaces verts ou les agendas 21 structurent le périmètre de la délégation des élus à l'écologie.

Donc, de ce fait, une part du budget global de la municipalité est affectée à cette délégation sans oublier les budgets annexes comme celui de l'eau (au nom du principe l'eau paye l'eau...). Pour gérer leurs domaines les élus se voient également attribuer des lignes budgétaires en fonctionnement pour réaliser des initiatives publiques de sensibilisation (Journées de l'environnement, actions éducatives...) ou d'investissement pour des projets décidés par le Conseil municipal (serres municipales, stations d'épuration...).

Progressistes: En Seine St Denis, les élus ont été précurseurs avec des politiques volontaristes en développant la géothermie avec un surcoût clairement assumé, on pourrait citer des centaines d'exemples similaires dans toute la France...

HB : Effectivement, contrairement aux idées reçues, les élus de gauche et notamment les communistes, se sont pleinement investis dans ce domaine avec la même ambition que dans tous les autres domaines : répondre aux besoins de leurs concitoyens. La réintroduction du tramway en région parisienne, c'est le résultat d'une lutte victorieuse de 10 ans animée par le Président de Seine-Saint-Denis Georges Valbon dans les années quatre-vingt.

À la même époque, la réalisation du parc de La Courneuve – qui porte aujourd'hui son nom –,

sur les friches d'un immense bidonville, constituait un véritable défi. Passer de moins d'un m² d'espaces verts par habitant à 12 actuellement, c'est-à-dire au-dessus des normes européennes. Sans oublier de mentionner leur classement Natura 2 000. La « greffe » a pris et nous sommes en mesure de présenter un bilan en matière de biodiversité bien plus riche que nombre de départements ruraux d'Ile de France. C'est dans cette dynamique que la plupart des municipalités de Seine-Saint-Denis ont réalisé leur parc communal.

Dans le secteur de l'eau, les départements de la région parisienne (93 et 94) ont contribué à la création du Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement en région Parisienne (SIAAP) – le plus important d'Europe – aujourd'hui dirigé par Maurice Ouzoulias afin d'agir pour un retour de la qualité du milieu aquatique (Seine et Marne). Pari réussi, car la Seine accueille à nouveau des espèces aquatiques qui avaient totalement disparu.

Nous avons également contribué à la création d'organisations similaires pour les déchets ménagers. Jusqu'en 2008 la Seine-Saint-Denis a organisé la plus grande manifestation citoyenne, associative et de services publics à l'initiative d'une collectivité d'Ile de France : la Biennale de l'environnement. Ce grand forum de débats, de sensibilisation et de mobilisations en faveur de l'écologie urbaine a brutalement été interrompu suite à l'arrivée d'un président socialiste, alors que le Val de Marne poursuit et développe son Festival citoyen de l'OH !

Enfin il est vrai que durant les mêmes années quatre-vingt les maires communistes de la région parisienne se sont engagés dans un audacieux programme de géothermie pour alimenter les réseaux de chaleur de leur commune sans aucune aide financière et de surcroît en payant la TVA comme pour un service en secteur commercial.

Progressistes: En pleine crise et en pleine réforme territoriale qui réduisent les ressources des communes : comment aujourd'hui financer de telles politiques ?

HB : Les politiques d'austérité font mal aux politiques publiques locales. Tous les secteurs sont concernés. L'austérité contraint à faire des choix imprévus, ralentit le rythme des réalisations ou bien les reporte à plus long terme. Les dotations de l'État sont réduites, les subventions européennes en baisse constante. L'augmentation de l'impôt local n'est pas envisageable. Le recours à l'emprunt est une possibilité mais elle reste limitée compte tenu de ses conséquences sur l'endettement des collectivités territoriales.

À l'échelle d'une commune les possibilités sont restreintes et ce d'autant plus lorsque le budget du ministère de l'écologie est une nouvelle fois fortement rabaissé. Pour toutes ces raisons il est urgent de sortir des politiques d'austérité, de penser un autre partage des richesses, de donner un autre rôle à l'euro.

Une autre politique de crédit doit pouvoir intégrer plus fortement des critères environnementaux. Les taux seraient d'autant plus bas que seraient importantes les dimensions environnementales. Enfin pour contribuer au débat sur la décroissance la réduction des dépenses d'armement pourrait utilement être reportée sur l'écologie.

Progressistes: Une réponse à un problème écologique légitime peut créer d'autres types de nuisances qu'on accepte difficilement : par exemple la présence d'usine de méthanisation pour traiter les déchets plutôt que de les enfouir. Comment alors organiser une consultation démocratique sur des sujets aussi sensibles, sans tomber dans l'instrumentalisation des peurs et n'intéresser que les « anti », avec à la clé le blocage de

tous ces projets ?

HB : La démocratie n'est pas un but mais un moyen d'avancer ensemble pour le bien de tous et de la planète. Tout projet requiert de l'information afin de permettre à nos concitoyens de comprendre et d'en maîtriser les enjeux. Un choix démocratique demande des citoyens documentés et associés à toutes les phases du projet, de l'idée à sa réalisation.

Pour réussir la démarche doit être conçue comme un élément à part entière du projet. Sans cela le camp de la peur, de l'opposition politicienne (surtout à la veille d'élections) risque de l'emporter ou pour le moins de « polluer » la véritable perception des objectifs poursuivis. Quant aux formes, elles sont multiples : conférences d'information par le promoteur du projet, ateliers de concertation, publications électroniques et papier, compte rendu régulier de l'avancée du projet etc....

Finalement on se rend compte que répondre à toutes les questions et associer la population sont un gain de temps et un atout pour la réussite, car cela demande d'aller au-delà du projet lui-même et de bâtir avec tous les réponses à un enjeu de société.

Que faisons-nous de nos déchets ménagers alors que la loi interdit de les verser dorénavant en décharge et que les capacités d'incinération en Ile de France sont suffisantes ? Nous voulons faire le choix que les déchets soient considérés comme des produits utiles au développement humain durable en contribuant utilement à la lutte contre le réchauffement climatique par le captage du méthane.

Progressistes: La France connaît une grave crise industrielle avec des fermetures d'usines qui se multiplient. Comment mener des luttes pour maintenir ces outils de production tout en veillant à tenir un discours d'avenir sur leur nécessaire évolution ? N'y a-t-il pas un risque d'apparaître comme de simples défenseurs du statu quo ?

HB : La planification écologique et démocratique est la méthode pour dépasser le système productif actuel afin d'en bâtir un nouveau qui respecte la planète et préserve les ressources naturelles. L'industrie et l'écologie sont indissociablement solidaires. L'une ne progressera pas sans l'autre.

Nous considérons qu'un nouveau développement industriel est indispensable pour la transformation écologique de notre société. Les salariés doivent être des acteurs déterminants de cette transformation. Ils sont les mieux placés – parce que concernés directement en tant que salariés mais aussi citoyens – pour réussir cette transformation du fait de leurs savoir-faire et de leur expérience accumulés de la production. Ils doivent pouvoir disposer de droits nouveaux d'information, de décisions afin de peser utilement sur les choix stratégiques des entreprises. Le critère du profit qui est la seule boussole des actionnaires doit être considérablement minoré pour laisser la place aux enjeux sociaux et environnementaux. De ce point de vue-là, les collectivités et les élus sont des points d'appuis essentiels.

Progressistes : Que penser de l'idée à la mode aujourd'hui d' « autonomie énergétique » que vantent nombre de collectivités, idée qu'on retrouve avec le concept de bâtiments à énergie positive, de régions autonomes en énergie ?

HB : Face aux dangers du réchauffement climatique la société est au cœur de choix déterminants pour l'avenir de l'humanité. Si chaque source d'énergie présente des avantages

il est urgent d'engager un processus de réduction progressive mais continue des énergies carbonées (gaz, pétrole, charbon : celles qui produisent les gaz à effet de serre). Un autre mix énergétique est à l'ordre du jour. Pour ce qui nous concerne nous préconisons un mix composé de nucléaire et d'énergies renouvelables. Tout ce qui peut être fait pour économiser l'énergie doit être entrepris et c'est dans cette voie que je situe la réalisation de bâtiment à faible énergie ou à énergie positive. Toutefois je ne souscris pas à l'idée que nous serions en capacité de tendre vers un système d'autonomie énergétique au plan local reposant pour l'essentiel sur les énergies renouvelables.

Comment cela est-il envisageable à l'échelle des métropoles urbaines quand les énergies renouvelables stagneront à 10-20 % de l'énergie finale consommée, dans l'état actuel de nos connaissances et avec des contraintes d'implantation fortes ? En effet, malgré tous nos efforts la demande d'énergie ne cesse de croître et huit millions de personnes sont des précaires énergétiques dans notre seul pays. Nous devons concevoir un système de production d'énergie dé-carboné, solidaire et surtout le sortir des griffes du marché pour l'inscrire dans un grand pôle public.

Actuellement les particuliers et les collectivités sont sollicités pour développer des installations qui deviennent des rentes de financement sur le dos de tous les usagers via la CSPE (contribution au Service Public de l'énergie) prélevée sur nos factures. C'est injuste et risque de remettre en cause notre système original de péréquation tarifaire qui traite chaque usager de façon équitable. Encore une fois contribuer à réduire la consommation d'énergie est nécessaire, par contre, bâtir un projet de société locale sur l'autonomie énergétique me paraît inconcevable.

Entretien avec HERVÉ BRAMY : conseiller général de la Seine-Saint-Denis.

Source Revue Progressistes. OCT-NOV-DÉC 2013